

Les infirmières françaises enfin reconnues au Québec

Par [Valérie Lion](#), publié le 07/02/2014 à 14:55

C'est une avancée importante dans les accords de reconnaissance mutuelle des qualifications entre le Québec et la France : le diplôme d'Etat infirmier délivré avant 2012 dans l'Hexagone sera reconnu dans la belle province au même niveau que le diplôme québécois.



Les infirmiers et infirmières françaises pourront désormais être reconnus au Québec comme cliniciens.

REUTERS/Vincent Kessler

Quelque 900 [infirmières françaises](#) exerçant au Québec devraient pouvoir profiter de cet accord annoncé jeudi soir à Montréal par [Hélène Conway-Mouret](#), la ministre déléguée des Français de l'étranger, et [Jean-François Lisée](#), le ministre québécois des relations internationales. Jusqu'à maintenant, les infirmier(e)s diplômé(e)s en France avant 2012 n'étaient reconnu(e)s au [Québec](#) que comme techniciens. Une classification professionnelle qui les empêchait d'assumer certaines responsabilités et de percevoir un salaire en rapport avec leurs compétences. L'accord annoncé hier permettra aux professionnels français d'être désormais reconnus comme cliniciens au Québec. Une équivalence qui se traduira par un bonus salarial moyen de 14 000 dollars par an. Mais pour obtenir le permis d'exercer (délivré par l'Ordre) dans cette province canadienne, les infirmières françaises devront toujours effectuer un stage de 75 jours sur place, suivi d'une évaluation.

Derrière les infirmières, d'autres professions en attente

" Cet accord est le fruit d'une volonté politique ", a insisté Hélène Conway-Mouret. Il s'inscrit dans le cadre de l'entente en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications signée par le Québec et la France en 2008. " Une entente révolutionnaire et pionnière ", assure Jean-François Lisée, qui visait à favoriser la mobilité des deux côtés de l'Atlantique. L'enjeu ? Faire pression sur les ordres professionnels, particulièrement puissants au Québec, pour qu'ils montrent davantage de souplesse et permettent aux immigrants français de faire valoir leurs compétences. En 2010, un premier accord sur les infirmières avait permis de supprimer l'examen d'admission qui était requis pour que les Françaises voient leur diplôme reconnu. La profession est depuis l'une des premières bénéficiaires de ces accords de reconnaissance mutuelle (dits ARM) : sur 1100 personnes venues de France et ayant fait jouer, fin 2013, le mécanisme des ARM, **640 sont des infirmières**. Le Québec, bien qu'il ne craigne plus une pénurie de ces professionnels comme au début des années 2000, continue d'effectuer des campagnes de recrutement en France - au moins deux par an.

Le Québec est à la recherche d'une main-d'oeuvre qualifiée et maîtrisant bien la langue de Molière. D'où l'importance de cette démarche de reconnaissance mutuelle, car certains immigrants français ont fini par prendre le chemin du retour, découragés de ne pas pouvoir faire valoir leur diplôme, qui d'**ingénieur** ou d'orthophoniste. A ce jour, 70 accords ont été signés portant sur 63 professions selon la nomenclature française (81 selon la nomenclature québécoise). Des chantiers sont encore ouverts, concernant par exemple les **vétérinaires** ou les **psychologues**. Quant à la mise en oeuvre des accords par les ordres, elle n'est pas toujours simple. Mais, de l'avis général, ce travail de reconnaissance mutuelle des qualifications entre la France et le Québec devrait prochainement inspirer l'Union européenne et le Canada quand il s'agira de décliner le volet mobilité de l'accord de libre-échange en cours de finalisation.

http://www.lexpress.fr/emploi-carriere/emploi/les-infirmieres-francaises-enfin-reconnues-au-quebec_1321447.html

Sur le même sujet

- Article [Top départ pour s'installer au Québec!](#)
- Article [Au Québec, des infirmières très convoitées](#)
- Article [Le Québec aime les étudiants français](#)

Suivez L'Express

Sur Facebook

Sur Twitter

Et aussi :

- [RSS](#)
- [Newsletter](#)
- [Mobile](#)

En savoir plus sur http://www.lexpress.fr/emploi-carriere/emploi/les-infirmieres-francaises-enfin-reconnues-au-quebec_1321447.html#IkZyCU5YRuikrosk.99